

Helsana Business Salary

**Assurance collective d'indemnités
journalières maladie**
Sécurité financière en
cas de maladie

Helsana
Engagée pour la vie.

Comment vous protéger contre les risques financiers

Pour l'entreprise qui les emploie, les collaborateurs qui sont absents pendant une longue période représentent un risque financier difficile à estimer. L'assurance indemnités journalières maladie Helsana Business Salary garantit à vos collaborateurs la poursuite légale du versement du salaire en cas de maladie et permet de calculer les prestations de pertes de gain de votre entreprise. Vous assurez à vos collaborateurs une meilleure protection que celle imposée par la loi et vous vous positionnez ainsi comme un employeur attractif.

Obligation de verser le salaire

Le droit du contrat de travail contraint les entreprises à poursuivre le versement du salaire des collaborateurs en cas de défaillance due à une maladie. La durée du maintien du paiement du salaire dépend des années de service et des différents barèmes cantonaux, ce qui n'est pas sans conséquence, notamment en cas de maladie de longue durée : d'une part, les collaborateurs doivent assumer des pertes financières fâcheuses jusqu'à ce que l'AI ou la prévoyance professionnelle commence à verser la rente d'invalidité et, d'autre part, le total des pertes de gain n'est pas calculable pour les entreprises.

Gestion des risques classique et plus

Les entreprises peuvent répercuter partiellement ou totalement le risque lié à la poursuite du versement du salaire sur l'assurance indemnités journalières collective Helsana Business Salary. Helsana propose aux entreprises une solution qui répond à leurs besoins :

- Couverture d'assurance au choix de 80%, 90% ou plus du salaire AVS
- Délai d'attente au choix, par exemple 3, 7, 14, 30, 60 ou 90 jours
- Solutions conformes à la convention collective de travail (CCT) pour les entreprises soumises à une CCT

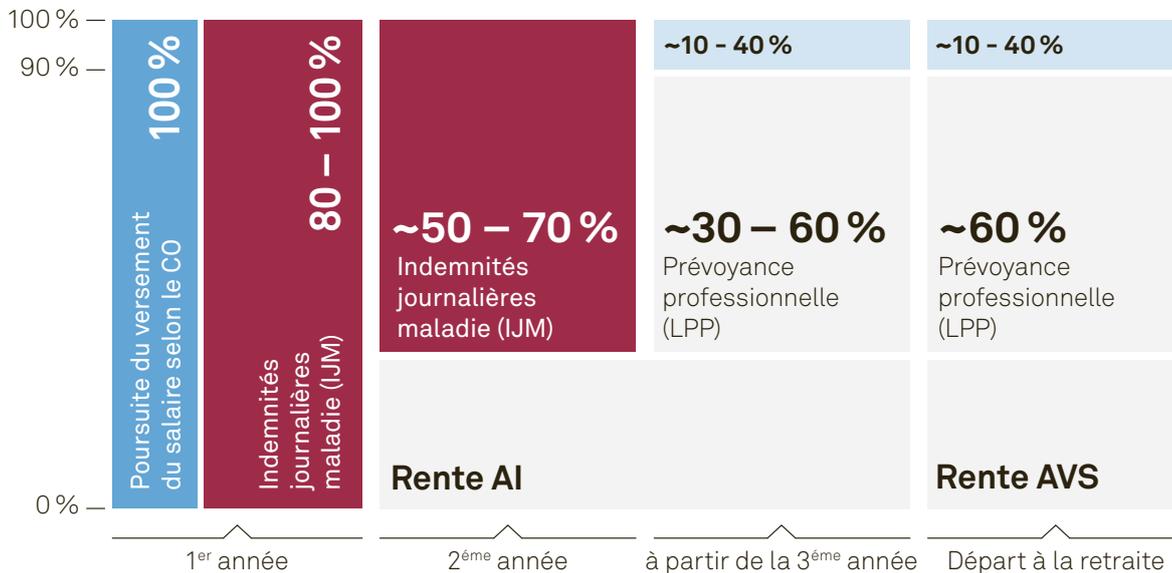
Avec Helsana Business Salary, vous et vos collaborateurs savez que les prestations sont parfaitement coordonnées avec celles de l'AI et de la caisse de pension et qu'aucune lacune de couverture ne peut survenir (voir graphique).

Helsana propose également des prestations complémentaires attractives telles que les outils SUNET*Online* et SUNET*Plus* pour la déclaration des accidents et maladies, la déclaration de salaire électronique, et Helsana Business Health – notre offre complète dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise. Ces offres vous facilitent le travail et vous permettent d'économiser des coûts. Le Case Management professionnel d'Helsana vous permet également de faire des économies.

Situation avec assurance d'indemnités journalières maladie

Helsana Business Salary

Prestations du dernier salaire en % (salaire AVS)



- Obligation de poursuivre le versement du salaire au titre du CO (à charge de l'employeur)
- Lacunes de couverture (à charge du collaborateur)
- Assurance d'indemnités journalières maladie d'Helsana
- Assurances sociales et lacunes de couverture

Vos avantages avec Helsana Business Salary

- L'obligation de poursuite du versement du salaire devient calculable pour votre entreprise et vous en êtes déchargé. Si vous le souhaitez, vous pouvez transférer une partie de la prime à vos collaborateurs.
- Helsana vous assiste avec un Case Management professionnel. Cela permet d'aider vos collaborateurs malades et d'économiser des coûts.
- Vous bénéficiez de prestations supplémentaires qui vous simplifient la vie, agissent à titre préventif et réduisent les coûts.

Et voici comment vos collaborateurs en profitent

- Même en cas de maladie prolongée, les collaborateurs ont un salaire garanti et peuvent ainsi maintenir leur niveau de vie habituel.
- La conclusion d'une assurance indemnités journalières maladie collective est plus avantageuse que la conclusion d'une assurance indemnités journalières individuelle.
- L'admission dans une assurance indemnités journalières maladie collective est plus simple que dans une assurance indemnités journalières individuelle, car il n'y a pas d'examen de santé.
- Les collaborateurs ont le droit de passer dans l'assurance indemnités journalières individuelle ou dans l'assurance du nouvel employeur.

Notre engagement pour la santé de votre entreprise.

Souhaitez-vous en savoir plus ?

Vous trouverez de plus amples informations sur helsana.ch/fr/business-salary

Souhaitez-vous un conseil ?

Appelez-nous au 0844 80 81 88 ou rendez-nous visite à l'agence générale Helsana près de chez vous : helsana.ch/agences-generales

Distinguée par les meilleures notes.



Groupe Helsana

Case postale, 8081 Zurich, helsana.ch

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA.

Les informations correspondent aux données existantes au moment de l'impression. Sous réserve de modifications. Les dispositions légales au niveau fédéral ainsi que les Conditions générales et supplémentaires d'assurance (CGA/CSA) de l'assureur respectif sont applicables.